5 février 2021 Français Original : anglais

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques
Session de 2021
Session virtuelle, 3-7 mai 2021
Point 14 de l'ordre du jour provisoire\*

Fichiers de données toponymiques et nomenclatures

## Nouvelle édition de la liste des noms officiels des agglomérations polonaises et de leurs subdivisions

## Résumé\*\*

En décembre 2019, la troisième édition de la liste des noms officiels des agglomérations et de leurs subdivisions a été publiée en Pologne. L'édition précédente datait de 2015. La liste a été publiée conformément à la loi relative aux noms officiels des agglomérations et des entités physiographiques, entrée en vigueur en 2003. Ladite loi régit notamment les règles et les procédures d'établissement, de modification et de suppression des noms officiels des agglomérations et de leurs subdivisions, ainsi que la manière de constituer et de publier les listes de ces noms.

La liste comporte les noms officiels de 102 875 agglomérations et subdivisions (211 de moins que dans l'édition de 2015), dont 940 villes, 43 057 villages, 6 783 subdivisions de ville, 36 044 subdivisions de village, 5 137 localités et 4 585 hameaux.

La liste est présentée dans un tableau à huit colonnes. Le nom de l'agglomération est indiqué dans la première colonne; le type d'agglomération officiellement défini figure dans la deuxième colonne; l'appartenance à une unité administrative (commune, district et voïvodie) est déterminée dans les troisième, quatrième et cinquième colonnes; l'identifiant de l'agglomération, tel que consigné au registre national officiel de la division territoriale du pays, apparaît dans la sixième colonne; la terminaison du nom à la forme génitive est donnée dans la septième colonne; l'adjectif correspondant (uniquement pour les noms de ville ou de village) est indiqué dans la huitième colonne.

<sup>\*\*</sup> Le rapport complet (GEGN.2/2021/15/CRP.15) a été établi par Maciej Zych, membre de la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd\_session\_2021/.





<sup>\*</sup> GEGN.2/2021/1.

Les modifications apportées à la liste sont publiées au Journal officiel de la République de Pologne, puis entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Elles découlent des changements apportés au nom ou au type d'agglomération (qui peuvent résulter de la redéfinition des limites d'une ville). De plus, les nouvelles réglementations établies par le Conseil des ministres sur les limites des agglomérations peuvent donner lieu à la modification du type d'agglomération.

La liste est disponible sur le site Web de la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne<sup>1</sup>.

2/2 21-01512

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir http://ksng.gugik.gov.pl/english/official\_names.php.